

## **La mairie propose un terrain communal de 3 hectares**

by **Le Moniteur** - mardi, septembre 18, 2001

<https://www.correspondances.fr/la-mairie-propose-un-terrain-communal-de-3-hectares/>

**Gandrange pourrait accueillir les sinistrés de Moyeuvre en 2003.**

La mairie de Gandrange (Moselle) a lancé une procédure de révision de son Plan local d'urbanisme (PLU, ex-POS) pour mettre un terrain de 3 hectares à la disposition des victimes des affaissements miniers issus de la commune limitrophe de Moyeuvre-Grande.

La moitié des 64 familles à reloger se dit prête à s'installer dans les futurs pavillons, bâtis sur des surfaces moyennes de 4 ares. La commune, qui bénéficie de l'appui de la sous-préfecture de Thionville, a lancé simultanément la procédure d'aménagement, les fouilles archéologiques et les études concernant un dispositif antibruit sur cette parcelle située à proximité de la RN 52.

D'abord surpris par le geste, les victimes des affaissements miniers s'interrogent sur la surcapacité du terrain proposé. Ils soupçonnent la mairie de Gandrange de profiter de l'occasion pour accélérer les procédures de viabilisation de la zone et refusent la perspective de deux nouvelles années d'attente.